

Vivre et travailler au Japon

Cahiers d'Études Interculturelles

N°4 – Janvier 2017

PARCOURS DE L'ENSEIGNANT

Frédéric Dart (entretien)

- Travailler à l'étranger dans les domaines de la culture et de
l'enseignement 89

Travailler à l'étranger dans les domaines de la culture et de l'enseignement

Entretien avec Frédéric Dart

Directeur de l'Alliance française d'Accra (Ghana)
Ancien directeur de l'Alliance française d'Osaka

Q : Bonjour Frédéric. Vous avez déjà un long parcours dans les métiers de la langue et de la culture française ; j'aimerais que nous évoquions ce parcours, en particulier à l'intention des jeunes qui seraient tentés par cette voie. Mais d'abord, que faites-vous exactement ?

Je suis actuellement directeur d'Alliance française. La tâche d'un directeur d'Alliance est de diriger, en accord avec un comité local, une association dont le but est de promouvoir la langue française et les cultures françaises et francophones. Celle-ci propose tout d'abord des cours de langue française mais aussi des expositions, des conférences, des concerts et toutes sortes d'autres spectacles. Le travail consiste à gérer l'établissement, comme entreprise privée, et à adapter l'offre au pays concerné. Bien sûr, on ne gère pas une Alliance au Japon de la même façon qu'au Ghana.

Q : Dans les Alliances françaises, les directeurs et sous-directeurs tournent tous les quatre ans (c'est-à-dire qu'ils doivent alors quitter leur poste pour rentrer au moins temporairement en France). Est-ce que ça concerne aussi les enseignants ?

Non. Il y a deux types de personnels : les recrutés locaux et les détachés. Ceux

qui changent au bout de quatre ans, ce sont ceux qui sont envoyés par la France, et payés par la France (les directeurs). Les profs recrutés localement, dans le cadre du code du travail du pays concerné, n'ont pas d'obligation à partir au bout de quatre ans. Ils sont soumis aux lois du travail locales.

Q : Quel est le parcours de quelqu'un qui devient directeur d'Institut ou directeur d'Alliance ? Comment fait-on ce type de carrière ?

Ce n'est pas à proprement parler une carrière, car il n'y a pas de corps de directeurs d'Alliance ou de directeurs d'Institut. On peut parler d'expérience temporaire à l'étranger.

À noter cependant que les directeurs d'Instituts sont de plus en plus souvent des titulaires du Ministère des Affaires Étrangères, qui font quatre ans à l'étranger dans le cadre de leur emploi au Ministère.

Les directeurs d'Institut ou directeurs d'Alliance sont souvent des fonctionnaires titulaires détachés, par exemple des enseignants que l'on détache de leur poste d'origine pour les envoyer sur un poste temporaire à l'étranger.

En ce qui me concerne, je suis professeur certifié, classe normale, en détachement. Mon titre administratif précis est « directeur d'établissement culturel ». Je resterai normalement quatre ans et pourrai postuler sur un deuxième poste pour une même durée ailleurs avant de retourner en France et prendre un poste correspondant à mes qualifications. Au bout de deux ans je pourrai, si je le désire, postuler à nouveau sur un poste à caractère culturel à l'étranger.

Q : Étudiant, est-ce que vous pensiez faire ce que vous faites maintenant ?

Non. J'ai découvert le Français Langue Étrangère à 20 ou 21 ans, à l'occasion d'un voyage au Brésil. A Manaus, je suis entré par hasard à l'Alliance française. C'était la première fois que j'en entendais parler. Le directeur m'a présenté la possibilité pour

les jeunes de faire leur VSNA¹ en lieu et place du service militaire (qui à l'époque était obligatoire). J'ai décidé d'en profiter pour avoir une expérience à l'étranger. Ma première mission a été en Zambie.

Q : Quelles études avez-vous suivies ?

J'ai envisagé de faire une école hôtelière après mon bac. Je voulais pouvoir bouger facilement. J'avais envie de partir à l'étranger, sans trop savoir exactement où. Je suis ainsi parti six mois en Allemagne pour travailler dans l'hôtellerie et j'ai vite réalisé que je n'étais pas fait pour travailler dans ce milieu ! De retour en France, j'ai repris des études de lettres, j'ai passé le concours de l'École Normale d'Instituteur. C'était en 1984, la dernière promotion recrutée au niveau du bac.

Q : Imaginons que j'aie 20 ans et que je veuille devenir directeur d'établissement culturel. Que dois-je faire ?

Il faut d'abord faire des études de FLE. À partir de là, deux voies sont possibles : d'une part, la voie administrative, qui consiste à faire de la coopération linguistique, en étant par exemple attaché linguistique dans les ambassades. D'autre part, la voie qui consiste à enseigner sur le terrain, puis à encadrer les profs eux-mêmes, c'est-à-dire devenir formateur de formateurs.

Pour travailler dans une Alliance, il vaut sans doute mieux suivre cette deuxième voie, celle de formateur de formateurs. Mais pour ça, il faut d'abord être diplômé (avoir un master de FLE au minimum), de l'expérience d'enseignement, avoir pratiqué sur le terrain à l'étranger, et enfin avoir suivi une formation complémentaire de formateur.

Pour un jeune, je conseillerais de faire plusieurs stages à l'étranger, dans différents contextes et dans différentes régions du monde (en Asie, en Amérique latine, dans des

¹ « Volontaire du Service National Actif », correspondant désormais à « volontaire de solidarité internationale » de l'actuel service civique.

pays en voie de développement). C'est important pour valoriser son expérience, mais aussi pour savoir dans quel environnement on se sent le mieux. Puis, à un moment, partir sur un poste de *volontaire international* géré par le Ministère des Affaires Étrangères. Ce sont des postes qui donnent des responsabilités assez poussées, comme directeur adjoint dans un grand établissement. Au bout d'une expérience réussie de deux ans comme volontaire international, on a des chances de pouvoir repartir au bout d'un ou deux ans sur un poste de direction, dans une petite Alliance au début, puis dans des Alliances de plus en plus grandes.

Q : Est-ce qu'aujourd'hui il y a autant d'opportunités qu'il y a 30 ans ?

Il y a un plus grand nombre de postes qu'auparavant. La plupart sont en recrutement local. La filière est aussi mieux organisée. Mais aussi, il y a plus de gens sur le marché.

Q : À quel niveau de salaire peut s'attendre quelqu'un qui aurait fait tout ce parcours et qui deviendrait responsable dans une Alliance ?

Si cette personne est détachée du Ministère des Affaires Étrangère, il y a des barèmes en fonction du pays. On peut parler du salaire de base d'un professeur en fin de carrière (soit 2 500 à 3 000 euros) plus une prime de détachement qui tient compte du coût de la vie dans le pays en question. En Inde par exemple, cette prime double le salaire. Au Ghana, où la vie est plus chère, en gros, elle triple le salaire. Ces salaires peuvent paraître importants mais il faut tenir compte de l'éloignement, des difficultés personnelles, familiales, etc. dues à l'expatriation, et surtout au fait que la tâche est particulièrement lourde. Un directeur d'Alliance ne compte pas ses heures, il travaille souvent six jours sur sept et 50 heures par semaine. De même il n'a pas les vacances scolaires comme un enseignant en France mais les cinq semaines réglementaires.

Q : Vous avez donc été directeur d'Alliance dans de nombreux pays (Afrique du Sud, Japon, Inde, Australie et Ghana. Le Japon et le Ghana sont très différents.

Comment pourriez-vous caractériser ces deux situations ?

Le Japon est un pays confortable, où l'on se sent en sécurité, où aucune surprise ne peut arriver à part évidemment un tremblement de terre. Ici au Ghana, comme en Inde par exemple, on sait dès le matin que l'on va avoir des surprises, plus souvent mauvaises que bonnes (comme un chauffeur qui se désiste à la dernière minute, puis sur la route un gros embouteillage et enfin en arrivant à l'Alliance une coupure d'électricité et des problèmes d'eau !). Au Japon, il suffit de gérer l'établissement dans un environnement où tout fonctionne avec des employés dévoués et compétents. Ici, il faut le faire dans un flux continu d'imprévus et de problèmes à régler. Ici, c'est un ensemble de défaillances qui font que rien n'est jamais sûr.

Q : Qui apprend le français au Japon ? Qui apprend le français au Ghana ?

Au Japon, les étudiants des Alliances viennent volontairement étudier le français, sans objectif professionnel particulier. Ils ont une curiosité intellectuelle et culturelle et ils aiment la France. Au Ghana, c'est plus opportuniste et plus pragmatique. Le Ghana est entouré de pays francophones, qui fait partie de la zone économique de l'Afrique de l'Ouest, et dans cette zone, c'est le seul pays anglophone. Les Ghanéens ont intérêt, pour faire des affaires, à comprendre ce qui se passe et ce qui se dit chez leurs voisins. On peut dire aussi qu'ils ont parfois un complexe de supériorité vis-à-vis de ceux-ci, car économiquement, la situation du Ghana est meilleure (ce qui tient surtout au fait qu'ils ont du pétrole et de l'or). D'un côté, ils regardent un peu de haut les pays francophones voisins, mais leur pragmatisme et leur esprit commerçant les poussent à apprendre le français.

Q : Il n'y a pas de danger d'instabilité ou de violence, en ce moment ?

Politiquement, depuis son indépendance, le Ghana est un pays stable (en comparaison avec beaucoup d'autres pays africains). En principe ça ne devrait pas changer, sauf si des actes terroristes se produisent, comme il y en a eu en Côte d'Ivoire ou au Burkina Faso. On n'est pas totalement à l'abri de cette possibilité car les

frontières sont assez poreuses. Si les terroristes veulent s'en prendre au Ghana, ils pourraient sans doute le faire, et l'Alliance française serait une cible possible malheureusement. Ceci dit, il y a des risques partout. Le Japon est ultra sûr en ce qui concerne la vie quotidienne, mais le risque d'un désastre naturel y est plus élevé qu'ailleurs.

Q : Pour tenter une généralisation à l'intention des jeunes intéressés par cette vie “intercontinentale”, on voit que les situations sont radicalement différentes, mais y a-t-il un profil de l'étudiant d'Alliance ?

Un seul profil, sans doute pas, mais des profils, certainement. Par exemple, je pense qu'il y a bien un profil des étudiants de langue maternelle anglaise. Tous rencontrent les mêmes problèmes de grammaire ou de phonétique, que ce soit en Inde, en Australie, en Afrique du Sud, ou encore au Ghana. De même, ils partagent des points communs culturels et une vision très anglo-saxonne du monde et de la France : ils regardent la France de loin et ne comprennent pas trop pourquoi les Français agissent comme ci ou comme ça. Ils sont souvent assez critiques.

Q : Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées au Japon, qui était un pays que vous ne connaissiez pas du tout ?

Je suis arrivé la première fois en 1998 au Japon à l'Alliance d'Osaka par le hasard des nominations administratives après une première expérience réussie en Afrique du Sud. C'est le hasard, et sans doute aussi le destin. Au début, comme je ne parlais pas la langue et que les Japonais sont peu anglophones, je dépendais du personnel de l'Alliance. À un moment, je me suis senti un peu handicapé. Mais ce handicap s'efface si on se donne les moyens d'apprendre le japonais et d'arriver à un niveau de communication qui permet l'indépendance.

Q : Est-ce que vous avez ressenti la même chose dans des pays comme le Ghana ?

Non. La communication y est plus facile. Les relations entre les gens ne sont pas aussi codées et aussi rigides qu'elles le sont au Japon, où les gens sont timides et distants vis-à-vis des étrangers. Au Japon, il faut une carte de visite pour expliquer son statut. Si tu n'en as pas, on ne sait qui tu es ni quelle est ta position, même si tu l'expliques, tu n'existes que si tu as un statut social déterminé et précis. Au Ghana ou en Inde, dans des pays en voie de développement, les relations humaines sont plus chaleureuses et moins codées.

Q : Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui veut se lancer dans ce type de vie : quitter son pays, se préparer à vivre quatre ans ici et tant d'années là, comme prof détaché à l'étranger par exemple ?

Aujourd'hui, comme il y a beaucoup plus de gens sur le marché, je lui conseillerais de pousser ses études le plus loin possible. Avoir une Maîtrise de FLE simple n'est plus vraiment suffisant. Aujourd'hui, il faut plutôt un DESS² spécialisé et un diplôme de formateur de formateurs. Quand une Alliance fait venir quelqu'un de France, elle attend quelqu'un qui a de l'expérience, qui soit capable de former des professeurs locaux.

Ensuite, comme je l'ai dit précédemment, il faut acquérir des expériences diverses dans le cadre de ses études en France mais aussi en stage dans des écoles de type Alliances et Instituts ou tout autre type d'écoles. Je pense aussi qu'il est bon d'aller dans des pays différents les uns des autres avec des langues différentes. On pourra ainsi montrer que l'on peut être efficace dans n'importe quel environnement.

Q : Est-ce qu'il est important d'avoir des publications, ou pas du tout ?

C'est mieux. Néanmoins, des publications pratiques, axées sur les problèmes de

² Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées.

terrain comme celles qui paraissent dans les *Cahiers d'Études Interculturelles*, seront mieux reçues que des publications théoriques. Il est important de partir de l'expérience et de montrer qu'on prend le temps de réfléchir sur ce que l'on fait et comment on l'a fait.

Q : Un dernier conseil ?

En tant que directeur d'[Alliance](#), je me méfie un peu du globe-trotter qui bouge tous les ans, et qui me donne plus l'impression de faire un tour du monde. Les établissements comme les Alliances ou Instituts exigent un certain niveau de qualité, de compétence et aussi d'engagement. ■

Propos recueillis par Jean-Luc Azra

Retenir le nom de ses étudiants et de ses contacts japonais : une méthode mnémotechnique

Jean-Luc Azra, Université Seinan Gakuin

Introduction

Cette note s'adresse à tous les Français et francophones qui ont du mal à retenir les noms de famille des Japonais avec qui ils sont en relation. Je parlerai surtout ici de la situation des enseignants, mais la méthode proposée peut être utilisée dans toutes sortes d'environnements : avec les contacts professionnels, les connaissances, les amis, les amis d'amis, les personnes qu'on vient de rencontrer comme celles qu'on connaît depuis longtemps mais dont on ne parvient pas à retenir le nom. Les enseignants eux-mêmes doivent (idéalement) connaître le nom de leurs étudiants, mais aussi celui de leurs collègues et de certains personnels administratifs. La méthode présentée ici utilise, dans ce que j'appelle une « *grille-paysage* », la signification des noms en association avec le visage de la personne et avec des indices visuels. Pour pratiquer cette méthode, il est nécessaire de connaître ou d'apprendre le sens des *kanji* qui composent les noms. Par ailleurs, il est nécessaire de se procurer des photos des personnes (ce qui est le plus souvent possible, comme on le verra).

1 Pourquoi il nous est difficile de retenir les noms japonais

Le premier défi qui se pose est celui de la quantité. Même dans sa propre langue ou dans une langue proche, l'anglais par exemple, retenir les noms d'une centaine de personnes ou plus est une gageure. Dans mon cas, j'enseigne à environ 250 étudiants

chaque année. De plus, je dois échanger des informations avec une centaine de collègues et d'employés de bureau. Autrement dit, idéalement, je devrais retenir le nom d'environ 350 personnes, plus celui des nouveaux arrivants en chaque début d'année.

Le second défi est celui de la difficulté personnelle. Nous ne sommes pas égaux face à la mémoire et en particulier la mémoire des noms et des visages. Certains n'ont pas besoin de cette méthode car ils retiennent spontanément les noms de tous, Japonais ou autres. Personnellement, je souffre d'un déficit d'attention qui me rend incapable de retenir quoi que ce soit sans en prendre immédiatement note et qui entraîne aussi des confusions entre les visages. Pendant des années, apprendre le nom de mes étudiants m'a paru insurmontable. Plusieurs autres enseignants m'ont dit aussi qu'ils y avaient renoncé. Comment se débrouillent-ils, et comment me suis-je débrouillé pendant toutes ces années ? Tout simplement en n'appelant jamais directement les étudiants par leur nom, sauf à les désigner à partir d'une liste lue.

Enfin, un troisième défi est celui de l'exotisme. Les noms japonais sont particulièrement difficiles à retenir, car ils ne répondent pas aux critères phonologiques auxquels nous sommes habitués. En effet, les noms français ont une variété que ne présentent pas les noms japonais :

- D'abord, les noms français sont beaucoup plus riches en sons différents (ils utilisent environ 15 voyelles et 20 consonnes, contre seulement 5 voyelles et environ 15 consonnes en japonais).
- Ensuite, leur structure syllabique est beaucoup plus variée. On trouve en français des syllabes complexes en grand nombre, telles que dans *Marchal* (CVC.CVC), *Lefèvre* (CV.CV:CC), *François* (CCV.CCV), *Schneider* (CCV.CVC), *Georges* (CV:CC), etc., alors que les noms japonais sont pratiquement tous faits de syllabes CV, comme *Suzuki*, *Takahashi*, *Tanaka*, *Yoshida*, *Yamada*, *Sasaki*, etc. De plus, beaucoup de noms se ressemblent, comme *Kimura*, *Murata*, *Tamura*, *Nakamura*, *Nishimura*, etc., car la plus grande masse des noms de famille est composée d'une centaine de formes de base seulement.
- Enfin, les noms français sont beaucoup plus nombreux. Selon les sites de généalogie, il y aurait plus d'un million de noms de famille en France, contre